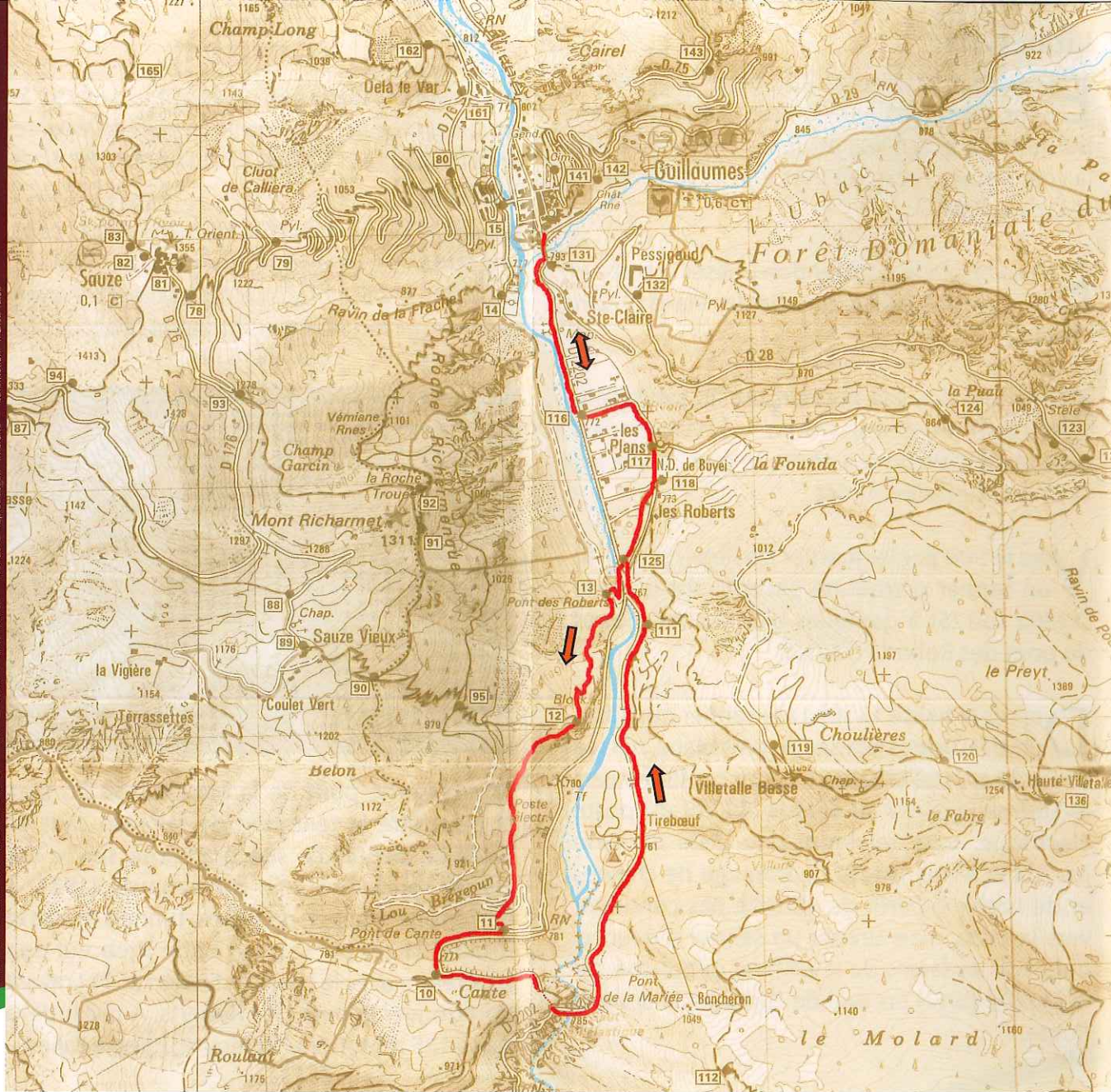
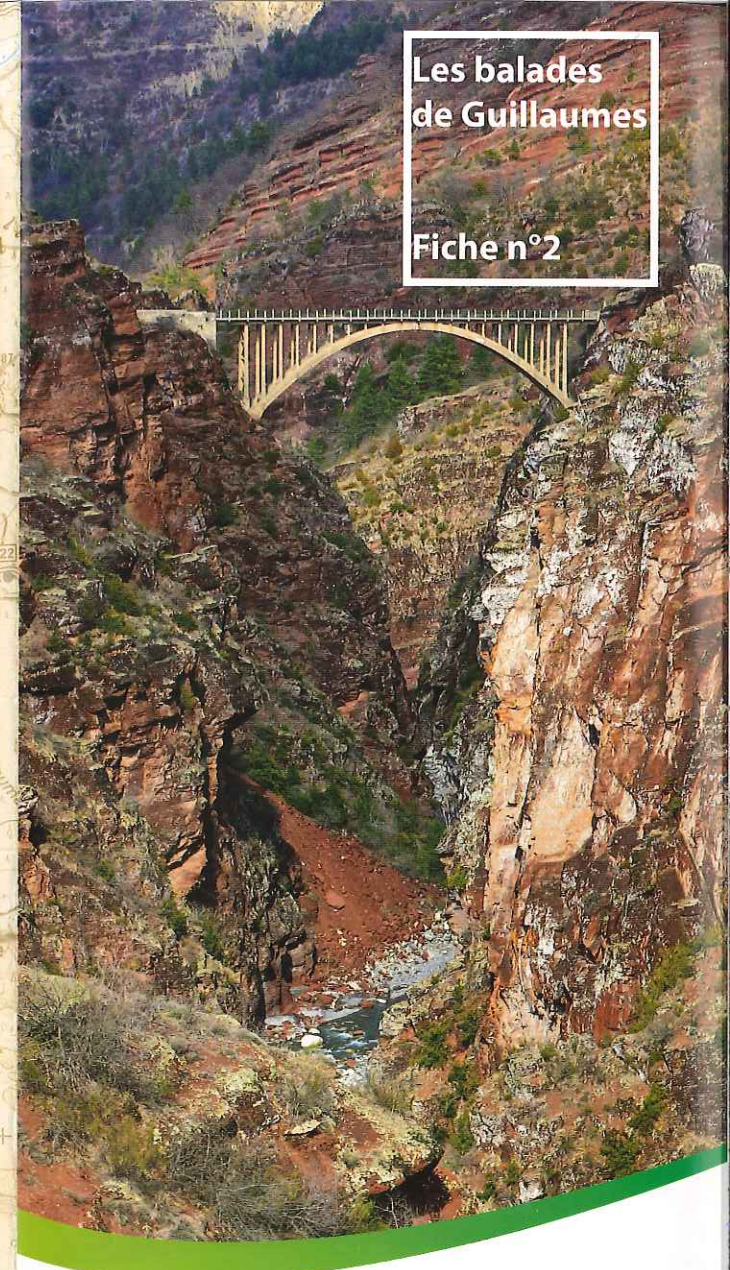


Les balades de Guillaumes

Fiche n°2



Circuit du Pont de la Mariée



Office du Tourisme de Guillaumes
06470 Guillaumes
Tel : 04 93 05 57 76
officedetourisme2@wanadoo.fr

www.guillaumes.fr

Dénivelé 160m
Durée 2h30
Difficulté



Concepteur/Éditeur : R. Bavaoli - Cartographie : R. Bourmas - Réalisation : OHEFrad - Julien Langer - Photos : J. Lasgler
Extrait de la carte IGN 10925 n°3340 Et - Échelle : 250m - Édit. année : 2012 - reproduction interdite - autorisation : 11051-1209

Pont de la Mariée

Départ : Guillaumes (800m)

Dénivellation : + 160m - 160m

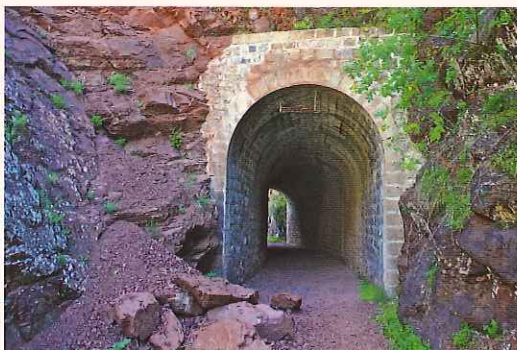
Durée totale : 2h30

Niveau : randonnée facile Cartographie : IGN

Top 25 n° 3540 ET

Ce magnifique ouvrage d'art construit pour le passage du tramway, soixante dix mètres au-dessus du Var, doit son nom à la chute accidentelle en 1927, d'une jeune mariée.

Ce parcours facile fera passer d'une rive à l'autre du Var presque sans dénivellation mais en longeant une courte partie de la D.2202 en faisant bien attention à la circulation toujours assez rapide.



L'itinéraire

En quittant l'Office du Tourisme traverser le pont sur le Tuébi et longer les maisons en bordure de la D.2202, et après une courbe de la voie trouver l'oratoire Ste Claire et la chapelle N-D de la Paix.

En traversant avec attention utiliser le trottoir de gauche jusqu'au quartier les Plans (772m - b.116).

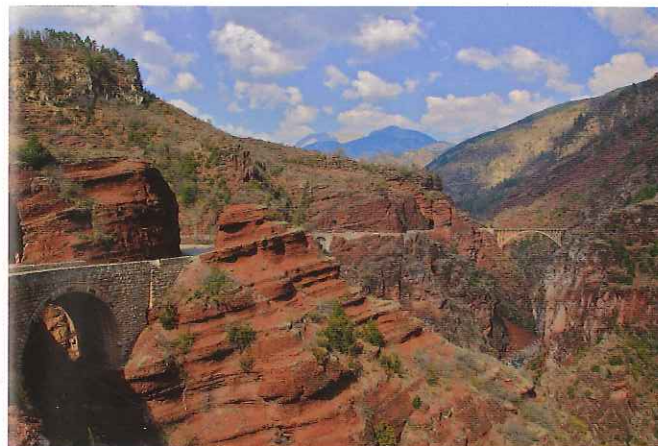
Se diriger par une petite route au sanctuaire de N-D de Buyeï (780m - b.117) ancien prieuré bénédictin qui abrite le plus grand ex-voto des Alpes-Maritimes.

Vers le Sud par le quartier les Roberts (b.118) un sentier permet de parvenir sur la route D.2202 (b.125) à quelques dizaines de mètres du pont des Roberts (767m).

Depuis la balise 13 suivre le sentier qui passe au-dessus des falaises de grès blanc, puis se divise à partir de la balise 12 pour continuer vers le Sud en passant au-dessus (850m) du poste électrique, pour rejoindre une piste de terre jusqu'à la ferme (vente de fromage de chèvres et de brebis à partir de 18h). Ne pas continuer vers la piste, mais utiliser un sentier à gauche, qui évite les lacets de la piste et débouche sur la D.2202 (b.11) en aval de l'oratoire N-D de la Route.

Pour ceux qui veulent plus de renseignements sur les oratoires voir le très documenté ouvrage édité par Les Amis des Oratoires intitulé "Oratoires dans les Alpes-Maritimes".

Attention : Durant près d'un kilomètre c'est la partie la plus délicate vis à vis de la circulation, rester très vigilant en respectant le code de la route et prévoyant pour franchir le tunnel routier, avec un éclairage pour se signaler.



Traverser le pont de la Mariée d'où on aura peut être la tentation de faire un saut en élastique depuis ce site grandiose sur le Var. Utiliser l'ancienne voie du tramway (1923) à voie étroite équipée de quatre tunnels (hauts et étroits). Passer par le quartier de Tirebœuf puis le carrefour avec le chemin d'Amen (b.111) avant de retrouver le pont des Roberts. A partir de la balise 125 reprendre l'itinéraire utilisé à l'aller.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.